



## FORMATION POST-PERMIS

Vous désirez réduire votre période probatoire, cette formation est pour vous !!!!

Dans le second semestre après l'obtention de votre permis, une formation de 7 heures théorique sur 1 journée vous sera proposée.

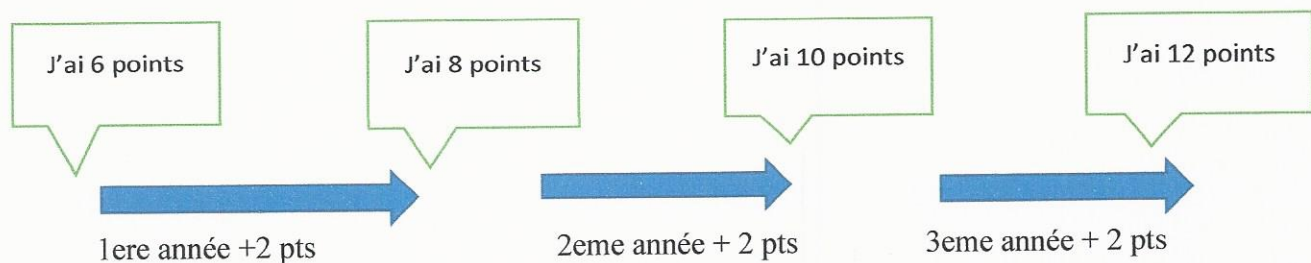
Cette formation est composée de 2 modules :

- 1 module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexe
- 1 module visant à rendre plus sur et plus citoyens par des choix de mobilités responsables.

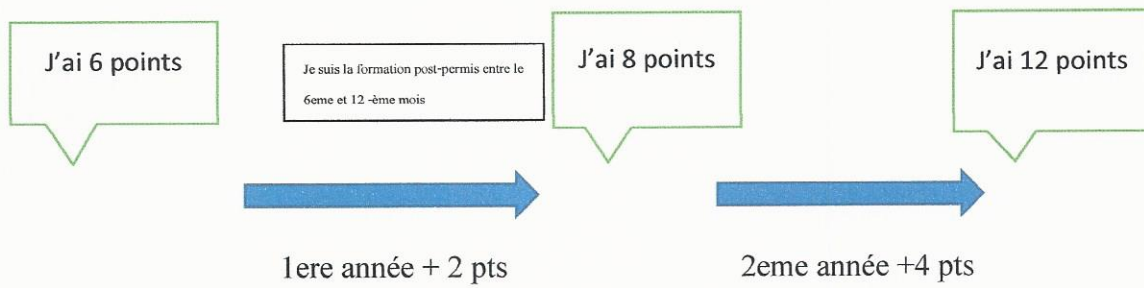
Cette formation réduira votre période probatoire comme suis :

### CAS N° 1 PERMIS EN TRADITIONNEL :

**Sans la formation Post-Permis**

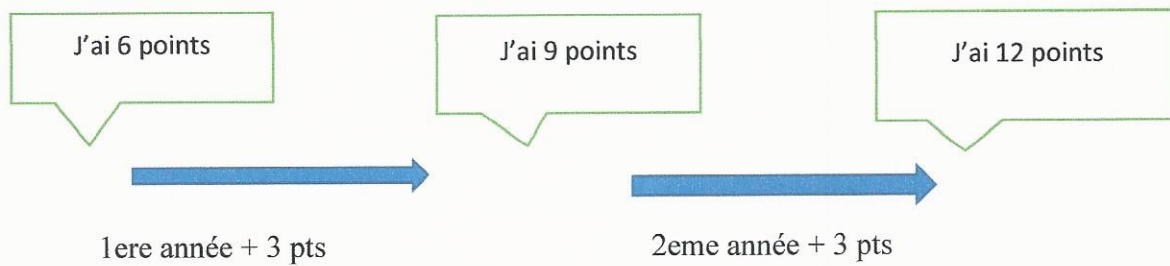


### Avec la formation Post-Permis



### CAS N°2 PERMIS CONDUITE ACCOMPAGNEE

#### Sans la formation Post-Permis



#### Avec la formation Post-Permis

